



Acte de notoriété d'hérédité

Par **Lyly84**, le **03/09/2020** à **10:49**

Bonjour , je me permet de vous écrire pour connaître les tarifs pour établir un acte de notoriété d'hérédité sur internet pour cet acte là il est stipulé qu'il varie de 57 à 70 euros à peu près et lorsque j'appelle le montant flambe 300 euros minimum

Par **youris**, le **03/09/2020** à **11:31**

bonjour

je suppose qu'il s'agit d'un acte de notoriété établi par un notaire et nond'un certificat d'hérédite établi par une mairie.

voir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F795>

qui indique pour un acte de notoriété : 57,69 € (69,23 € TTC).

mais le plus difficile est de trouver un notaire qui accepte d'établir cet acte à ce prix qui n'a aucun rapport avec la réalité car il y a toujours des frais annexes.

salutations